

Séance du vendredi 3 juillet 1914,

Présidence de M. Peytral.

La séance est ouverte à 2 heures.

Sont présents: M. M. Rimond, Arnic, Barbier, Chastenet, Chantemps, Denouvrier, Donner, Lourties, De Selves, Grouillot.

M. le Président invite M. Arnic à préparer son rapport sur le projet de loi tendant à autoriser le ministre des finances à entreprendre les travaux nécessaires à l'achèvement de l'imprimerie nationale et au transfert dans les nouveaux bâtiments de lecture de la Convention de manière à ce que le Sénat puisse discuter cette question aussitôt que le projet aura été adopté par la Chambre des députés.

Il entretient ensuite la commission du projet de loi tendant à doter l'armée d'un nouvel uniforme et dit qu'il est bien entendu que si il est voté par la Chambre des députés, il devra faire l'objet d'une étude approfondie aussi bien par la commission de l'armée que par la commission des finances (approbation).

M. Barbier expose l'économie des quatre amendements qu'il se propose de développer devant le Sénat sur les art. 18, 19, 20 et 21 de la loi de finances (impôt sur le revenu).

M. le Président fait observer qu'il n'est guère possible de discuter ces divers amendements avant de connaître l'avis de l'Administration sur les modifications proposées au texte de ces articles et invite M. Barbier à lui en donner connaissance.

La séance est levée à 2 heures  $\frac{1}{2}$ .